

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Septembre 2024

172x24

### MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE MUNICIPALE A L'ASSOCIATION AC2N

Dans le cadre des actions de développement culturel, l'Association AC2N – Parc St Georges, Bat D2, impasse César, 13170 les Pennes Mirabeau - Siret :45006855600031 - représentée par son Président, M.Enzo BEKKARI, organise une soirée de Breakdance qui se déroulera le 27 octobre 2024 .

Pour ce faire, la Ville qui prévoit d'encourager les Associations manifestant leur volonté d'établir des animations artistiques en direction des Pennois, a proposé un travail de collaboration avec l'association "AC2N".

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé de mettre à disposition la salle Tino Rossi à l'association AC2N.

Il est précisé que l'association AC2N devra compléter le dossier de location de la salle Tino Rossi.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé

– APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle Tino Rossi à l'association AC2N le 27 octobre 2024.

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 31

CONTRE : 2 - M. FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE  
ROMAIN AMARO

LE MAIRE  
MICHEL AMIEL